

# Forum transfrontalier INTERREG III

« moins de biens, plus de services:  
pistes d'actions à l'attention des pouvoirs locaux »

4 mai 2007



présente

# Réseau RESSOURCES



- 56 entreprises
- équipe de 8 personnes

# Question et postulat

Q: Moins de biens ou plus de service ?

R: Moins de biens et plus de service !

Que peuvent faire les collectivités locales pour favoriser une économie des ressources naturelles ?  
Exemples.

# Exemples concrets

Auberge numérique: IT et consommables reconditionnés + service de maintenance

Plate-forme de réemploi: service local de collecte et traitement d'encombrants axé sur le réemploi

# Auberges numériques

Lot de PC en fin d'amortissement

Description du service:

- Reprise globale du matériel et étape de tri
- Démantèlement via circuit agréé (RECUPEL)
- Reconditionnement de la fraction réutilisable et vente d'un produit/service vers projet Nord/Sud ou caractère culturel ou éducatif

En option: consommables réutilisables

# Auberges numériques: le « + »

Économie de ressources: 1 PC = 24 kg

= 1,8 T matériaux + 240 kg énergie fossile +  
22 kg produits chimiques + 1500 l H<sub>2</sub>O

Analyse fine des besoins & mise en commun  
des moyens: économie matériel (prix de  
revient: environ 80 €/unité) => service  
supplémentaire

Le consommable n'est plus jetable

Fracture numérique = un souvenir (!)

# Service encombrants axé réemploi

Mission de propreté publique des villes et communes.

## Description du service:

- Collecte à domicile sur appel téléphonique
- Tri et mise en filière du non réutilisable
- Tri, mise en valeur et vente de la fraction réutilisable en 2<sup>ème</sup> main (+ design)
- *Collecte et traitement (y compris vente) intégrés dans une seule offre. Prix de revient: environ 180 à 200 €/T traitée.*

# Service axé « réemploi »: le « + »

- Personnalisation du service: contact direct et sensibilisation de la personne.
- Réemploi et économie de ressources: entre 15 à 75 % de réemploi selon le taux d'écrémage. 15 % de mise en décharge.

## A construire et améliorer:

- Intégration avec acteurs et infrastructures existante: mise en filière par l'IC, lien avec les PAC ou accès direct.
- Rétribution au juste prix: professionnalisation, développement



# Rétribution des services de l'ES: intégration des moyens

- Métier « objectif » : financement collectif du surcoût généré par GRH public difficile.
- Métiers « moyens » :
  - Vente de produits de seconde main
  - Rétribution prestation de service environnemental. Particuliers, entreprises, pouvoirs publics, RECUPEL.



[www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)

Avenue Cardinal Mercier 53  
5000 NAMUR  
081/71.15.81